

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN**

**126<sup>e</sup> Séance (extraordinaire)**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean tenue le 7 janvier 2020 à 16 h 30, au 350, boulevard Champlain Sud à Alma, à laquelle il y avait quorum.

**Sont présentes les personnes suivantes :**

Madame Roxanne Thibeault, présidente  
Monsieur Pier-Olivier Cloutier Boily, commissaire (par téléphone)  
Madame Andrée Verreault, commissaire  
Madame Nathalie Savard, commissaire (par téléphone)  
Madame Nancy Verreault, vice-présidente (par téléphone)

**Aussi présentes :** Madame Christine Fortin, directrice générale et madame Christine Flaherty, directrice générale adjointe.

**Est absente la personne suivante :** Madame Patricia Brassard, commissaire-parent

**1 PRÉLIMINAIRES**

**1.1 Conformité de la réunion**

Constatation est faite à l'effet que la procédure de convocation a été respectée et que la réunion a été régulièrement convoquée.

**1.2 Ordre du jour / acceptation**

**CE200107-01 Sur la proposition de madame Nancy Verreault, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance.**

**2. DÉPÔT DE DOCUMENTS / PRÉSENTATIONS**

Aucun

**3. OBJETS DE DÉCISIONS**

**3.1 Construction d'un nouveau gymnase et autres travaux à l'école Du Bon Conseil : recommandation du comité de sélection pour le choix des architectes**

**Considérant** la mise en œuvre d'un projet de construction d'un nouveau gymnase et autres travaux à l'école Du Bon Conseil, estimé à 5,1 M\$ (en plus des honoraires des professionnels) suite à l'allocation d'une subvention par le gouvernement du Québec;

**Considérant** l'appel d'offres public lancé le 14 novembre dernier pour les services de professionnels en architecture;

**Considérant** que conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics* et au règlement applicable, cet appel d'offres était fondé uniquement sur une évaluation de la qualité;

**Considérant** l'ouverture des soumissions le 5 décembre 2019;

**Considérant** que les firmes suivantes ont déposé des soumissions conformes et acceptables :

- Anicet Tremblay et Serge Harvey architectes;
- Pôle architecture (Alma et Jonquière);
- Ardoises architecture (Chicoutimi).

**Considérant** qu'au terme de l'évaluation qualitative des soumissions, le comité de sélection a attribué la plus haute note à Ardoises architecture;

**CE200107-02**

**Sur la proposition de madame Andrée Verreault, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité, d'octroyer le mandat pour les services professionnels en architecture dans le cadre du projet de construction d'un nouveau gymnase et autres travaux à l'école Du Bon Conseil à la firme Ardoises architecture.**

#### **4. INFORMATION**

##### **4.1 Démolition et désamiantage au Centre d'entretien : choix de l'entrepreneur**

Madame Christine Fortin, directrice générale, mentionne qu'un appel d'offres public a été lancé pour octroyer un contrat pour la démolition et le désamiantage d'une partie du Centre d'entretien. Le contrat a été octroyé à l'entreprise Construction Bon Air, plus bas soumissionnaire conforme, au prix de 44 500 \$ plus taxes.

#### **5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**CE200107-03**

**Sur la proposition de monsieur Pier-Olivier Cloutier-Boily, tous les commissaires sont en accord. En conséquence, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 16 h 40.**

Roxanne Thibeault  
Présidente

Christine Flaherty  
Directrice générale adjointe et secrétaire générale